



# Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

---

## Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

### PROCÈS-VERBAL

---

Le 24 novembre 2004  
10h30  
Siège social, Édifice A, Salle A

**PRÉSENCES:** Représentants-es des employés-es: Jean-Noël Frigo, FEESO - Hearst  
Ronald Lafrenière, SCFP - Timmins, co-président  
Marlene Lalonde, AEFO - Virginiatown  
Lucie Loranger, FEESO - Val Gagné  
Jean-Claude Laforge, SCFP - Ramore

Représentants-es du Conseil: Claude Beaulac, Point de service - New Liskeard  
Lyse Cardinal, École Sacré-Coeur - New Liskeard  
Guy Catellier, Point de service - Hearst  
Mark G. Giroux, École Intermédiaire Sacré-Coeur - Timmins  
Yvon Guillote, Cité des Jeunes - Kapuskasing  
Lucie Hatton, Siège social - Timmins

Personne-ressource: Pierre Lavoie, responsable des installations scolaires (de 12h20 à 12h48)

Personnel: Louise Veilleux, secrétaire-rédactrice

**ABSENCES:** Steve Guertin, AEFO - Kirkland Lake

#### **Ouverture de la réunion** à 10h28

1. **Prière:** récitée par Lyse Cardinal
2. **Adoption de l'ordre du jour:**  
**Motion:** Que l'ordre du jour du soit accepté avec les ajouts suivants:  
#14 Vérification d'ESAO  
#15 devient 15a  
#15 Travail en hauteur devient 15b

Proposé par Yvon Guillote  
Appuyé par Marlene Lalonde

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion:**

**Motion:** Que le procès-verbal de la réunion tenue le 30 septembre 2004, soit accepté avec les corrections suivantes:

Au numéro 12, ajouter **Jean-Claude Laforge**.

Au numéro 13, retirer le nom de **Jean-Claude Laforge**.

Au numéro 14, doit lire **sur les démarches avec le Ministère du Travail**.

Au numéro 17, corriger **Lalonde** au lieu de Lalaonde.

Proposée par Yvon Guillotte

Appuyée par Claude Beaulac

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la dernière réunion:**

Numéro 2b: Yvon Guillotte mentionne qu'il n'y aura pas de trottoir sur la 8<sup>e</sup> rue pour la nouvelle école à Cochrane. La rue sera tout simplement fermée pour une période de temps le matin et aussi en après-midi. Cette information lui a été partagée par un directeur de l'École catholique Nouveau-Regard.

5. 5a. **Communiqués/Prévention:** **Guy Catellier**

Décembre: Adaptation des sièges et des surfaces de travail

Janvier: Suivre les pratiques de sécurité de traitement et d'entreposage

Février: Entretien des tableaux

Mars: Tâches des membres adjoints du comité de Santé et sécurité au travail

5b. **Travail en hauteur:** **Guy Catellier**

Les concierges et les hommes de métier ont suivi un atelier sur le travail en hauteur en juin 2004.

6. **Atelier de protection contre les chutes:**

Le personnel de l'entretien (concierge et hommes de métier) a été convoqué à un atelier sur la prévention des chutes.

Guy Catellier mentionne que le ministère du Travail a embauché environ deux cents (200) agents et agentes pour faire effectuer les inspections des lieux de travail.

Nous avons déjà acheté de l'équipement dans différentes régions pour les personnes qui doivent à l'occasion travailler en hauteur, tel que des harnais.

Des barrières carrées spécialement pour le travail sur les toits sont disponibles à Timmins, Hearst, Kapuskasing et New Liskeard.

7. 7a. **Trottoir à Cochrane - École catholique Nouveau-Regard:** **Pierre Lavoie** (12h20 à 12h48)

Pierre Lavoie se joint au groupe à compter de 12h20 pour nous parler de la situation du trottoir sur la 8<sup>e</sup> rue à Cochrane pour l'École catholique Nouveau-Regard.

Suite à une lettre envoyée en novembre 2003 ainsi que plusieurs communications avec la municipalité de Cochrane, Pierre a rencontré la municipalité concernant la construction d'un trottoir sur la 8<sup>e</sup> rue. La municipalité refuse toujours de construire le trottoir pour l'instant. Cette construction fera partie du plan de cinq (5) ans d'amélioration des rues.

La municipalité propose une solution temporaire, c'est-à-dire de fermer la 8<sup>e</sup> rue pendant les heures de pointe le matin et l'après-midi. La 13<sup>e</sup> rue deviendra la rue d'accès pour les voitures.

Il est entendu que la solution proposée par la municipalité n'est pas acceptable aux yeux du Conseil et Pierre Lavoie fera part de son rapport aux membres du Conseil.

7b. **Prix pour les cabinets inflammables: Guy Catellier**

Nous avons quatorze (14) cabinets pour produits inflammables à acheter. Guy mentionne qu'il a reçu seulement une soumission - 1 000\$ installé pour chaque cabinet. Guy vérifie avec Pierre Lavoie à savoir quel budget sera utilisé pour la dépense.

Claude Beaulac suggère de communiquer avec la compagnie MicMac à New Liskeard pour une soumission.

8. **Procédures sur la qualité de l'air intérieur:**

Yvon Guillotte présente le document de travail de son équipe.

9. **Procédures sur le travail en isolement:**

Lyse Cardinal est la porte-parole pour son équipe et présente leur document de travail.

10. **Procédures sur la violence au travail:**

Marlene Lalonde présente son document de travail.

11. **Procédures sur les démarches avec le Ministère du travail:**

Mark G. Giroux présente le document de travail de son équipe.

Il y a des corrections à apporter et des suggestions à faire pour chaque document. Il est entendu que chaque membre étudiera les documents et acheminera les corrections et suggestions proposées à une personne désignée de chaque groupe de travail. Le document de travail sera ensuite envoyé à Guy Catellier pour le 30 janvier. Les documents seront retravaillés par Louise Veilleux et envoyés aux membres à la fin février pour que tout le monde ait la chance de les étudier avant la prochaine rencontre.

12. **Rapport d'accidents au travail: Lucie Hatton**

Soins de santé: 10

Temps perdu: 2

13. **Exemple de liste de contrôle: écoles élémentaires et secondaire**

Guy a des copies d'exemples de listes de contrôle pour effectuer les inspections des lieux de travail. Toute personne qui désire une copie doit communiquer avec lui.

14. **Vérification ESAO:**

Il nous a été proposé par ESAO l'option d'avoir deux (2) représentants d'ESAO pour effectuer une évaluation de la sécurité au C.S.C.D. des Grandes Rivières, et ce, sans aucun frais au conseil. Le but de cette évaluation est d'identifier les forces et les faiblesses du Conseil en ce qui concerne la santé et sécurité au travail, de connaître l'agenda du comité et de regarder l'information transmise aux membres du personnel, etc... Cette vérification consiste aussi d'une entrevue avec le directeur de l'éducation, des membres du comité de santé et sécurité au travail ainsi que des membres du personnel. Il y a également une inspection de deux écoles.

**Motion:**

Que le comité de santé et sécurité au travail recommande une vérification de trois (3) jours d'ESAO dans le but d'évaluer les mesures de sécurité dans notre conseil.

Proposée par Lucie Loranger

Appuyée par Lucie Hatton

Adoptée

Une lettre sera envoyée au directeur de l'éducation pour l'aviser de la recommandation du comité de santé et sécurité au travail.

15. **Prochaine rencontre:** 30 mars à 10h30 à Timmins

16. **Levée de la séance:**  
Levée de la séance à 14h15.  
Proposée par Yvon Guillotte  
Appuyée par Lucie Loranger

Adoptée

---

Date

---

Mark G. Giroux, co-président

---

Ronald Lafrenière, co-président